



Fiche d'information

Informations pour les demandeurs : Vérification du statut d'immigration et Comment corriger votre dossier auprès de l'USCIS

Plusieurs agences fédérales, étatiques et locales vérifient le statut d'immigration des demandeurs de prestations afin de s'assurer que seuls les étrangers qualifiés ou les citoyens naturalisés et par filiation reçoivent des prestations. Ces agences vérifient le statut d'immigration à l'aide du Programme de vérification systématique des droits des étrangers (SAVE) du Service d'immigration et de naturalisation américain (USCIS) du Département de la Sécurité intérieure des États-Unis.

L'agence d'octroi de prestations a soumis vos informations au programme SAVE pour vérification. Du fait que le programme SAVE ne peut pas confirmer votre statut d'immigration après la finalisation d'un processus qui comprend la soumission par l'agence d'une copie de vos documents d'immigration à l'USCIS, vous devez avoir la possibilité de corriger votre dossier avec l'USCIS et présenter une nouvelle demande de prestations et/ou faire appel du refus d'octroyer les prestations. Veuillez noter qu'il existe un certain nombre de raisons pour lesquelles le programme SAVE pourrait ne pas être en mesure de vérifier votre statut d'immigration. L'incapacité du programme SAVE de vérifier votre statut ne signifie pas nécessairement que vous n'êtes pas autorisé à être aux États-Unis ou que vous n'êtes pas éligible pour recevoir la prestation pour laquelle vous avez fait la demande.

Si vous estimez que la réponse du programme SAVE à l'agence d'octroi de prestations n'a pas fourni d'informations correctes sur votre véritable statut d'immigration et/ou vous avez besoin d'apporter des corrections à votre dossier d'immigration, veuillez contacter l'USCIS en utilisant l'une des méthodes suivantes :

1. Prenez un rendez-vous pour une entrevue en personne à un bureau local de l'USCIS.

Vous pouvez prendre un rendez-vous à un bureau local de l'USCIS sur le site Internet d'INFOPASS, <http://infopass.uscis.gov>, ou en téléphonant au Centre national de service clientèle (National Customer Service Center), **1-800-375-5283**. Prendre un rendez-vous est le moyen le plus rapide pour corriger votre dossier. Nous recommandons que vous ameniez à votre rendez-vous cette fiche d'information, les documents justifiant votre statut d'immigration, et toute information fournie par l'agence d'octroi de prestations expliquant pourquoi votre statut d'immigration vous rend inéligible à recevoir les prestations.

2. Soumettez une demande par écrit. Si vous savez quelles informations doivent être corrigées dans votre dossier, vous pouvez présenter une demande de correction de votre dossier au Bureau de la Loi sur la protection de la vie privée/liberté d'information (FOIA/PA) à l'adresse suivante :

Privacy Act Amendment
U.S. Citizenship and Immigration Services
National Records Center
FOIA/PA Office
P.O. Box 648010
Lee's Summit, MO 64064-8010

Nous recommandons que vous incluiez les informations suivantes dans votre demande, si disponible :

- Déclaration expliquant que les prestations vous ont été refusées
- Les informations qui sont incorrectes
- Proposition de modification(s) du dossier
- Date et lieu de naissance
- Une adresse de retour
- Copies des documents de votre statut d'immigration/de naturalisation
- Les raisons pour lesquelles elles sont incorrectes
- Numéro de dossier commençant par la lettre A et/ou le nom complet
- Signature notariée du demandeur
- Autres informations qui pourraient aider à localiser le dossier

Si vous ne savez pas quelles informations vous devez corriger, vous pouvez soumettre une demande écrite afin d'obtenir votre dossier en remettant le formulaire de demande G-639, *FOIA/PA Request*. Ce formulaire est disponible au bureau de l'USCIS le plus proche ou en ligne sur <http://www.uscis.gov/files/form/g-639.pdf> . Vous devriez utiliser l'adresse mentionnée ci-dessus mais marquer sur l'enveloppe "Privacy Act Request" plutôt que "Privacy Act Amendment."